

**SUISSE**  
**STAGE PREPARATIONS AUX PLANTES ET HUILES  
ESSENTIELLES  
11-12 JUIN 2022**

NOM, PRENOM	
ADRESSE	
NPA, LOCALITE	
TEL FIXE ET MOBILE	
ADRESSE E-MAIL	

**DATES : 11-12 juin 2022**

**LIEU : chemin de Brit 17 B, 1462 Yvonand - +41 (0)24 430 26 32**

**COÛT : CHF 100.- + matériel 20.- = CHF 120.- à apporter sur place (pas de chèques)**

**PROGRAMME**

**Samedi**

9h 30                    accueil, café, thé, croissants  
10h-12h                balade-découverte des plantes médicinales  
12h-13h                repas (chacun/e apporte son repas, que nous pouvons réchauffer au besoin)  
13h - 16h              préparations aux plantes : macérat glycéринé, alcoolature, teinture-mère...  
16 h – 16h 30        questions, suggestions, partage  
18h00                    repas convivial (raclette ou fondue, boisson, dessert CHF 10.-)

**Dimanche**

9h30                    accueil, café, thé, croissants  
10h – 13h                visite de Bonnefontaine, haut-lieu énergétique. Retour, puis élaboration  
d'élisirs floraux avec l'eau de la source (si vous en avez un, apportez votre  
pendule pour mesurer le taux vibratoire des plantes et préparations)  
13h - 14h                repas (chacun/e apporte son repas, que nous pouvons réchauffer au besoin)  
14h - 16h                préparations aux plantes et huiles essentielles (baume, émulsion...)

Je soussigné(e) m'inscris au stage des 11-12 juin 2022

**Hébergement**

- Pas nécessaire
- Je souhaite bénéficier d'un hébergement (spacieux camping-car, CHF 40.- /nuitée)
  - pour la nuit du samedi au dimanche
  - pour 2 nuits = du vendredi au dimanche

### Repas

- Aucun
- Repas en commun du samedi soir (fondue ou raclette, boisson, dessert CHF 10.-)

### Annulation

En cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles, l'ESNA se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage. Dans un tel cas, le/la stagiaire ne pourra prétendre au remboursement d'éventuels de frais déjà engagés (titre de transport, véhicule, hébergement ou autres frais accessoires).

### Responsabilité

1. L'ESNA et la personne accueillant le stage déclinent toute responsabilité concernant des événements tels qu'accident entre le domicile et le lieu de stage ou sur le lieu de stage, dommages corporels ou matériels provoqués par des animaux, les conditions météorologiques ou tout autre circonstance pouvant porter atteinte à l'intégrité corporelle/psychique ou provoquer des dégâts matériels.
2. Le/la stagiaire s'engage à assumer tous les frais ou indemnités découlant d'un comportement ou d'actes causant des préjudices corporels ou matériels à des tierces personnes, à des animaux ou des biens mobiliers et immobiliers.

J'atteste avoir pris connaissances des indications et conditions susmentionnées et les accepter sans réserve.

LIEU ET DATE

SIGNATURE

2